

● 41^e RÉUNION ANNUELLE

RELEVÉ DES CONCLUSIONS

Produire plus, nourrir mieux : un impératif politique pour assister 36,9 millions de personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle, et renforcer la résilience

- 1 Tenue en vidéoconférence, la 41^e réunion annuelle du RPCA a rassemblé près de 130 participants pour examiner les résultats provisoires de la campagne agropastorale 2025-26, la situation alimentaire et nutritionnelle de la région, y compris le bilan de la réponse.
- 2 La production céréalière de la campagne 2025-2026, estimée à 82,9 millions de tonnes, augmente de 7,3 % par rapport à la campagne précédente et de 10,4 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Cette progression se traduit également par une hausse de la production de céréales par habitant entre 4 et 5% par rapport à l'an dernier, et environ 2,5% comparée à la moyenne quinquennale. Dans la même dynamique, la production de racines et tubercules atteindrait 283 millions de tonnes, en hausse de 3,2 % par rapport à la campagne précédente et de 8,3 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Malgré ces bons résultats entraînant une baisse de 6% du déficit comparé à l'année dernière, le bilan céréalière de la région affiche un déficit brut de 11,3 millions de tonnes. En revanche, les principales cultures de rentre (café, coton, cacao) enregistrent une baisse de production comprise entre 6% et 13% par rapport à l'année dernière. S'agissant de la situation pastorale, la disponibilité en fourrage et les conditions d'abreuvement du bétail sont globalement satisfaisantes dans les zones sahéliennes, soudano-guinéennes et guinéennes, malgré des déficits localisés, notamment sur la façade atlantique du Sénégal et de la Mauritanie ainsi que dans le bassin du Lac Tchad.
- 3 L'approvisionnement des marchés est globalement satisfaisant et l'inflation sur les produits alimentaires suit une tendance baissière à l'échelle régionale. Cependant, elle reste élevée dans plusieurs pays et contribue à maintenir les prix des céréales au dessus de leurs moyennes historiques. Cette situation s'explique par la dépréciation de certaines monnaies, la hausse des coûts de transport, les restrictions commerciales et l'insécurité persistante sur les principaux corridors. Elle continue de peser sur le pouvoir d'achat des ménages vulnérables et limite la transmission des baisses de prix internationales vers les marchés sahéliens et ouest africains. Malgré une amélioration appréciable, les taux d'inflation demeurent élevés au Nigeria (18%), au Ghana (8%), en Sierra Leone (5,4%) et au Liberia (4,7%). À l'inverse, la Côte d'Ivoire (2,2%), le Sénégal (1,8%) et la Mauritanie (1,8%) affichent une inflation modérée, tandis que le Niger (-10%), le Tchad (-4%), le Burkina Faso (-4%) et le Mali (0,2%) enregistrent désormais des dynamiques baissières ou quasi stables.
- 4 Les membres du Réseau saluent les efforts déployés par plusieurs pays pour accroître le financement de l'agriculture durant la campagne agricole 2025-26. Ils rappellent toutefois que ces engagements doivent être nettement intensifiés afin d'atteindre l'objectif de Maputo de consacrer au moins 10% des budgets publics au secteur agricole, objectif qu'un seul pays de la région, le Mali, est parvenu à respecter de façon continue entre 2017 et 2022. Au même moment, les financements privés restent aussi limités, avec moins de 6% des portefeuilles de crédit bancaires alloués à l'agriculture, dont seulement une faible part à l'agriculture familiale. Ils insistent également sur le caractère encore insuffisamment inclusif des investissements, qui bénéficient peu aux petits producteurs, aux femmes, aux jeunes et aux populations les plus fragiles, créant une situation paradoxale où les investissements augmentent alors que l'insécurité alimentaire et nutritionnelle continue de s'aggraver pour les populations les plus vulnérables. Ils attirent l'attention des décideurs politiques sur la persistance de facteurs exacerbant les crises alimentaires et nutritionnelles dans la région. Il s'agit notamment :
 - Du décalage entre des productions agricoles en hausse et la persistance d'une insécurité alimentaire et nutritionnelle élevée, témoignant du passage de crises principalement liées à la disponibilité à des crises de plus en plus déterminées par l'accès financier à l'alimentation malgré une baisse relative des prix des céréales. Il s'explique par la conjugaison de l'insécurité, le faible pouvoir d'achat des populations vulnérables, des déplacements de population, des restrictions aux échanges et de tensions politiques qui dégradent l'accès économique des ménages aux marchés. Les membres du Réseau soulignent, en conséquence, la nécessité d'adapter les instruments d'analyse et de réponse pour mieux intégrer ces enjeux d'accès économique, de vulnérabilité des ménages et de chocs non agricoles dans la planification et la mise en œuvre des interventions.

Placée sous les auspices des Commissions de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), la réunion annuelle rassemble les principales parties prenantes de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la région (ministres et autres représentants, responsables des organisations régionales, société civile et secteur privé, partenaires techniques et financiers). Elle est co-organisée par le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE).

- Des restrictions récurrentes à la transhumance et aux flux commerciaux, y compris la fermeture des frontières de plusieurs pays, renforcent les tensions sur les marchés locaux et fragilisent les systèmes pastoraux et agricoles. Ils appellent à poursuivre le dialogue politique sur l'application effective du code de la transhumance et sur la garantie de la libre circulation des produits agricoles dans la région. Ils recommandent également de mobiliser les instruments régionaux disponibles pour financer des infrastructures et des équipements d'accueil du cheptel transhumant dans les pays côtiers.
- Des violences et l'insécurité, désormais chroniques dans plusieurs zones clés (Liptako Gourma, bassin du Lac Tchad, nord du Bénin, du Togo et du Nigeria), désorganisent durablement la production et les marchés, tout en alimentant d'importants mouvements de populations déplacées et de réfugiés. Au delà des pays qui subissent l'insécurité, le blocage de corridors économiques, notamment ceux reliant le Mali à ses voisins, menace directement les économies du Sénégal, de la Mauritanie et de la Côte d'Ivoire, en raison de leur forte interdépendance.

Les membres du Réseau appellent à une mise à l'échelle des modèles de réponse (y compris pastoraux), s'appuyant sur une approche Nexus humanitaire développement paix, permettant de déployer des interventions multisectorielles à effet transformatif dans les zones les plus exposées. Ils encouragent également le renforcement des bonnes pratiques de coopération transfrontalière en vue d'une transhumance apaisée et la relance d'un dialogue inclusif autour de l'application du code de la transhumance.

5 L'analyse de l'état de la situation alimentaire et nutritionnelle révèle qu'environ 36,9 millions de personnes, non compris les résultats du du Burkina Faso, de la Gambie, de la Guinée Bissau, et du Niger, sont en insécurité alimentaire et nécessitent une assistance alimentaire et nutritionnelle immédiate. Si des mesures appropriées ne sont pas prises, 10,7 millions de personnes supplémentaires pourraient être affectées par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë d'ici à la soudure en juin-août 2026. Si la prévalence de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle reste stable, autour de 9% en situation courante et 2% en situation projetée, il faut noter que 113 millions de personnes, soit 35% de la population analysée sont sous pression alimentaire.

6 Discutant de la réponse, en 2025, seuls 298 millions de dollars ont été mobilisés pour financer les plans nationaux de réponse. Cela représente 32% des budgets prévus, contre 48% en 2024, ce qui montre un recul significatif du niveau de financement alors même que les besoins, en hausse constante, restent largement sous estimés. Ces interventions ont touché 10,7 millions de personnes. De plus, ces interventions d'urgence ne sont pas connectées à des actions structurelles, limitant l'impact durable sur les conditions de vie des populations touchées.

Les membres du Réseau rappellent le rôle majeur de l'économie pastorale dans le continent, qui représente environ 1 300 milliards USD (38% du PIB de l'Afrique) et dont les zones pastorales couvrent 38% du territoire sahélien. Ils saluent les efforts des organisations régionales et les appellent à accompagner les États pour mettre à l'échelle ces approches et ces bonnes pratiques, afin de renforcer la réponse pastorale, d'offrir aux jeunes et aux femmes pasteurs des alternatives économiques solides dans des contextes fragiles, et de lever les entraves à la transhumance.

7 Au terme de leurs travaux, les membres du Réseau conviennent des **messages adressés aux États, aux organisations intergouvernementales et aux partenaires, ainsi que des engagements internes du Réseau. Ainsi, les membres du Réseau :**

- Confirment les orientations déjà actées lors de la 40e réunion annuelle du Réseau et exhortent les États à : i) accélérer et intensifier la mobilisation des ressources pour financer de manière adéquate les plans nationaux de réponse, tout en facilitant l'accès aux zones d'insécurité ou difficiles d'accès, en particulier au Niger, au Nigeria et au Tchad ; ii) renforcer les instruments et les mesures de soutien au pouvoir d'achat des populations vulnérables.

Dans cette perspective, la CEDEAO et l'UEMOA s'engagent à mobiliser pleinement la Réserve régionale de sécurité alimentaire et le mécanisme financier de réponse à l'insécurité alimentaire, afin de soutenir les États dans la prise en charge des populations en besoin d'assistance.

- Invitent les instances décisionnelles de la CEDEAO, de l'UEMOA, et des États à mettre en place des dispositifs de financement durable des systèmes nationaux d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, y compris sur les marchés.

Afin de faciliter cette dynamique, le CILSS, en collaboration avec ses partenaires s'engage à organiser en 2026 une conférence internationale sur le financement de ces systèmes d'information s et à préparer, à cette occasion, une note d'orientation à l'attention des instances de décisions politiques nationales et régionales. Parallèlement, les membres du Réseau s'engagent à appliquer les mesures de rationalisation du processus d'analyse et à intensifier les efforts de digitalisation, afin de réduire durablement les coûts.

- Invitent les instances décisionnelles des États et des organisations intergouvernementales à s'investir résolument dans des réponses structurelles véritablement inclusives, afin que les investissements publics et privés ciblent effectivement les populations vulnérables et contribuent à inverser les tendances alimentaires et nutritionnelles négatives dans la région.
- Invitent, en parallèle, les partenaires techniques et financiers à s'engager dans des partenariats de long terme pour s'attaquer aux causes sous jacentes des crises et accompagner la transformation des systèmes alimentaires, y compris à travers la mobilisation d'investissements privés.

Dans cette perspective, les membres du Réseau conviennent de finaliser et de diffuser les outils destinés à renforcer les capacités de prévention et de gestion des réponses aux crises, afin d'appuyer l'élaboration ou la mise à jour de cadres stratégiques nationaux en matière de prévention et de gestion des crises, et de mieux fédérer contributions, programmes, et instruments autour d'objectifs communs. Ils invitent également les partenaires à soutenir les efforts de renforcement de la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région et, ainsi que la réforme du RPCA visant à rationaliser le cycle d'analyse PREGEC, à accroître l'efficacité de la réponse et à renforcer l'impact politique du RPCA. Dans ce cadre, une note d'orientation politique sur la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sera soumise aux instances décisionnelles nationales et régionales.